

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Un an, Huit mois, Six mois, Quatre mois) and Price (\$3.00, 2.00, 1.50, 1.00). Includes note: 'L'abonnement est strictement payable d'avance.'

LE LECTEUR

Un an, 3 \$ 00
Huit mois, 2 00
Six mois, 1 50
Quatre mois, 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.

Ne trompez donc pas vos compatriotes

Il nous est arrivé, l'autre jour, de citer un entrefilet de la Gazette de Montréal où il était dit, en substance, que M. McCarthy, bien que mécontent, était encore trop conservateur pour passer au parti libéral.

Vous croyez, vous autres, qu'il s'est empressé de rejeter à son tour M. McCarthy et tous ceux de son espèce, qui sont aujourd'hui l'ornement et le soutien du gouvernement d'Ottawa et du parti qui a jadis jusqu'à présent des préférences du Courrier.

Mais c'est parce que vous connaissez mal sa constitution. Il y a chez lui des accommodements avec le haut-le-cœur. Il ne rejetera aucun fanatique, pas même M. McCarthy, aucun orangiste, pas même M. Bowell ni M. Wallace, quand ce soulagement tout personnel devra nuire matériellement à son parti.

Il gardera tout ce qui lui fait mal; seulement il essaiera de convaincre ses lecteurs que le parti libéral a aussi des sectaires à digérer; bien plus, qu'il est infecté de fanatiques; et il donne une liste de gens qui se disent libéraux et ont fait preuve d'intolérance.

Et pendant ce temps-là, vous êtes prié d'oublier que le Courrier absorbe, digère, s'assimile, politiquement sans doute, les McCarthy, les Wallace, les Bowell, et tout l'ordre orangiste.

Quel labeur! N'est-ce pas une honte de chercher à tromper ainsi nos compatriotes, sur les tendances des alliés aux deux partis qui se partagent les faveurs de l'opinion publique dans cette province?

Nous ne nions pas, certes, qu'il y ait des intolérants dans le parti libéral. Nous n'avons pas ce triste courage. Ce que nous soutenons, c'est que leurs idées ne sont pas acceptées par notre parti; tandis que ce sont les loges qui imposent leurs opinions au parti conservateur; ce sont leurs grands maîtres qui trônent à Ottawa grâce au renoncement, aux lâches compromissions, au repliisme de nos opportunistes du parti bleu.

Le Courrier cite avec bonheur les noms de trois députés libéraux qui auraient voté aux Communes contre les Jésuites.

Ce sont les libéraux, dit encore le Courrier, qui ont aboli les écoles catholiques du Manitoba.

Encore une fois, cela est faux. Ces écoles ont été abolies par une coalition des deux partis.

Mais, puisque vous voulez en parler, nous allons vous demander quelle attitude ont prise les deux partis politiques sur cette question, en face de cette criante injustice?

Le parti libéral, par la voix de ses chefs et de ses organes, a déclaré que cet acte du gouvernement manitobain constituait une injustice que le gouvernement central devait réparer sans retard.

Vous n'avez pas oublié, au contraire, s'est fait pour ainsi dire le complice des oppresseurs de la bas, en refusant de désavouer cette législation de malheur, quand il en avait le pouvoir et que des milliers de voix catholiques le lui demandaient avec instance, sans compter la vôtre, confrère du Courrier.

Le parti conservateur s'est joué des supplices de Mgr Taché qui est mort à la tâche des rebuffades et des dupes qu'on lui a fait subir à Ottawa.

Jamais les libéraux d'Ottawa ne se sont opposés au désaveu des lois scolaires du Manitoba, comme ils se sont opposés au désaveu de la loi des Jésuites.

Le parti conservateur avait l'occasion belle, s'il eut voulu rendre justice. L'a-t-il réellement voulu depuis cinq ans?

Le veut-il sincèrement encore aujourd'hui? Il arrive bien, vraiment, le confrère du Courrier, pour nous reprocher des alliances avec les fanatiques et les sectaires.

Nous n'avons qu'à lui signaler l'attitude du parti libéral d'Ottawa, qui depuis dix ans lutte contre les ennemis les plus acharnés de notre race et de notre religion.

Si vous voulez connaître et comparer les aspirations des deux partis, c'est là que vous avez beau à vous en enquêter. Allez voir à quel parti politique se rallient, sous quel drapeau marchent les loges orangistes et cette association maudite de la P. P. A. qui veulent fermer les écoles catholiques dans toutes les provinces du Dominion et proscrire l'usage de la langue française.

Ne sont-ce pas ces gens-là, avec ceux du Courrier sans doute, qui soutiennent le gouvernement et contrôlent les destinées du parti conservateur?

Voit-on dans les parlements, au Sénat, dans les législatures, un seul orangiste qui soit libéral?

Et si, malgré tout cela, vous entreprenez de faire croire à vos compatriotes que les alliés des deux partis se valent, vous pouvez mériter par là les bons offices de votre parti, mais vous ne mériterez pas la confiance du peuple.

Non, ce n'est pas au parti libéral que les sectaires, les fanatiques, les ennemis des plus intrinsèques de notre race et de notre religion se sont inféodés.

Ils sont vôtres, ils vous commandent, vous leur cédez, tantôt la tête d'un fou, tantôt le poste de premier ministre, parce qu'ils savent rugir pour vous effrayer et voter pour vous maintenir au pouvoir.

Quand ils sont contents et silencieux, c'est au prix de quelques-unes de vos lâchetés.

Il y a quelques semaines qu'ils sont tranquilles; au lieu de chercher à les placer dans nos rangs, dites-nous de suite ce que vous leur avez sacrifié?

attitude du gouvernement confierait bien ce qui avait été dit dans la presse; c'est que le remède n'avait été imaginé que pour pouvoir passer à travers les élections, en trompant tout le monde.

Pendant que les journalistes catholiques du parti bien possédés des cris de joie, les organes protestants jubilaient également parce que le gouvernement fédéral avait refusé d'intervenir et s'était contenté de renvoyer tout le dossier au gouvernement de Manitoba.

Que va faire l'épiscopat dans cette circonstance difficile? Probablement rien. Il paraît que presque tous les évêques ont signé à Mgr Langevin qu'ils ne voyaient pas l'utilité d'une nouvelle démarche auprès du gouvernement fédéral.

A quoi ont servi, ont-ils dit, la requête que nous avons signée nous-mêmes et celle que, quelques mois plus tard, nous avons fait signer par des centaines de mille laïcs? On a tout simplement transmis ces requêtes à nos oppresseurs qui s'en sont moqués.

Je crois, cependant, que si l'épiscopat prenait une attitude énergique et menaçante, la position pourrait être encore sauvée.

Les membres de la députation conservatrice de Québec sont tellement convaincus que le refus du gouvernement de régler cette question ne leur fera pas de tort dans les élections, qu'ils conseillent à M. Bowell de ne pas nuire au parti dans les provinces anglaises pour eux; que le clergé sera pour eux quand même et qu'ils ne perdront pas un comté à cause de cela.

Si l'épiscopat désabusait ces traites, la peur les prendrait vite et ils changeraient au moins leurs avis au gouvernement.

Actualités

Il est tombé une pluie abondante toute la soirée d'hier. Ce matin le temps est beau et chaud. Cependant, l'observatoire nous prédit encore des averse.

Il y a quatre ans aujourd'hui que sir John A. MacDonald est mort. Il y a, en ce moment, 64 cadets à l'école militaire de Kingston.

Pendant que l'on mourait de chaleur dans les rues de New-York, lundi, les habitants du Dakota Sud patageaient dans deux pouces de neige.

L'hon. M. Morin, chef de l'opposition dans la législature de Terre-Neuve, vient d'obtenir un jugement pour \$40 contre le St. John's Telegram pour libelle.

L'hon. M. Morin avait accusé M. Morin d'avoir organisé une fraude gigantesque aux dernières élections pour manipuler les bulletins déposés dans les urnes.

La nouvelle chambre italienne comprendra 330 ministériels, 155 administratifs et 17 douzeux. L'opposition est formée de 98 constitutionnels, 40 radicaux et 17 socialistes.

Le procureur-général Olney remplacera probablement le secrétaire d'Etat Gresham décédé. Oscar Wilde est devenu fou dans sa prison.

La ville de Moncton, N. B., vient d'acheter tous les intérêts des compagnies d'eau, gaz et lumière électrique. Cela lui a coûté \$304,208.

Un jour spécial est fixé aux Etats-Unis, pour honorer la mémoire des soldats morts pendant la guerre civile. On le nomme "Decoration Day".

Le convoi spécial portant la musique Sousa a fait le plus rapide trajet entre Québec et St-Jean qui se soit encore jamais vu.

Salsepareille

Le grand Purificateur du sang. SOC LA BOUTEILLE PHARMACIE LARUE. Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, St Roch. TELEPHONE 332. 14 mai-1 an.

Votre spécialiste de chaussures à bon marché. Pour le mois de juin seulement à l'occasion des fêtes.



Profitez-en car les prix que nous offrons sont extraordinaires. Spécialité: Bottines et souliers Pinet, Paris, France, ainsi qu'une grande variété dans les chaussures de couleur chez J. H. BEGIN. 121 RUE ST-JOSEPH Québec.

NOUVEAU MAGASIN AU SOLEIL

205 RUE SAINT-JOSEPH

Nous invitons nos pratiques et le public en général à venir visiter un de nos rayons, celui des tapis, prélatins et garnitures de maison, sur lequel nous attirons une attention toute spéciale sur les marchandises de grande valeur et de la plus haute nouveauté que ce département comprend; en outre vous y trouverez une grande quantité de rideaux en chenille, valant \$4.50 la paire pour \$3.00, aussi en satin Russe, brocartelle, point Nottingham, point Suisse brodé, blanc et crème, un joli choix de satines fleuries, crêtonnes françaises, mouseline des Indes pour tentures et draperies à des prix excessivement bas.

Qu'en pensez-vous?

Si tous les clients qui ont eu l'avantage d'aller visiter les grands marchés offerts au SYNDICAT DE QUEBEC assurent invariablement que tout ce qu'on peut dire reste encore au-dessus de la vérité, il est bien certain alors que chacun trouvera son profit à s'y rendre sans tarder.

Nouvelles Importations d'Ete

CHEZ Z. PAQUET

Chapeaux de paille pour dames, filles et enfants. Chapeaux de paille noirs, blancs et couleurs. Chapeaux de paille garnis et non garnis. Bonnets en jet, en perles, Etc., Etc.

Garnitures, rubans, fleurs, plumes et dentelles, ornements en jet avec brillants, dentelles coffrées. Magnifique assortiment de toutes les nouvelles modes. Coiffures et robes pour bébés, fillettes et garçons, coiffures en soie, en broderies, en dentelles, robes en serge, en toile, en cachemire blanc, rose, bleu pâle et fantaisie.

NOS IMPORTATIONS D'ETE. Renferment les plus hautes nouveautés françaises, anglaises, américaines, et méritent une attention toute spéciale. Vous trouverez le beau, le nouveau et les bas prix chez

Z. Paquet

Fergus Murphy AVOCAT. Bureau du soir 174 rue St-François St-Roch. Bureau du jour 61 rue Saint-Pierre Rasse-Ville. 17 mai-20.

STERILISATEUR

Les plus complets Et les meilleures. Qui aient encore été importés à Québec. J. E. LIVERNOIS. 1000 \$-75.

AU POSTE A L'HEURE

Encore du bon marché pour samedi. Marchandises qui seront offertes à moitié prix. 200 pièces de rubans de couleurs assortis valant 18 et 25c pour 7c.

A. ROYER

177 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH. Ancien magasin Gervais & Hudon. Fumez la cigarette

SULTAN A

DE D. RITCHIE & CO. La meilleure cigarette de 10c sur le marché. En vente partout à 5c le paquet.

A. B. DUPUIS SEUL AGENT

190 RUE SAINT-PAUL. Biscuits, Confiseries, Cigares en gros.

TWEEDS TWEEDS

Si vous voulez bien vous habiller, allez donner votre ordre A LA QUEBECOISE. Rien de plus nouveau et de plus beau et les prix sont des plus bas.

A la Quebécoise

NOUVEAUX JOBS. 150 pes. Serge à Robes, 44 pouces de large, noir et dans toutes les nuances valant 40c offertes à 27c.

Un grand lot de Tweed valant \$1.00 et \$1.10 offert à 60c. Une magnifique serge cachemire valant \$2.50 pour \$1.75. Broderies, grandes larges, valant 29 et 25c pour 16c.

ROBITAILLE, FRERE & CIE

NO 207 RUE ST-JOSEPH. C. E. TASHCHEREAU NOTAIRE. F. A. MERCIER NOTAIRES.

Argente à prêter sur hypothèque ou autres garanties. Facilités spéciales pour les fabricants et les communautés religieuses. No 119 RUE ST-PIERRE, Québec. Téléphone 497.

La grande presse anglaise parle avec beaucoup d'éloges de son Oliver Mowat qui visite en ce moment l'Angleterre.

Pour faire pièce aux dissensions dans le cabinet le gouvernement a fait dire au Mail qu'il ne faisait des intriguas dans le parti libéral pour déposer M. Laurier comme chef.

Le gouvernement a manqué son but. Cette seule nouvelle a provoqué de toute la grande presse indépendante du pays des articles extrêmement élogieux à l'adresse de M. Laurier.

De fait nous n'avons jamais assisté à un pareil concert d'éloges.

L'Evening News lui-même qui est la propriété des M.M. Riordan et de M. Bunting, les propriétaires du Mail, dit que l'entrepreneur du Mail est absorbé; que jamais le parti libéral n'a eu un homme de la valeur de M. Laurier comme chef et qu'il n'y a pas un pays au monde qui ne se sentirait fier de l'avoir à sa tête.

Parlement Fédéral

Septième parlement—Cinquième session (28e SEANCE)

Vous ne votez pas, mesdames

Ottawa, 5 juin.

A l'ouverture de la séance M. Mills présente une requête de la part de l'assistant général qui se plaint de ce que le personnel de son bureau n'est pas assez rétribué.

M. Gibson veut savoir si le major général Herbert a donné sa démission l'année dernière comme commandant de la milice canadienne.

L'hon. M. DICKEY dit qu'il n'y a rien au sujet de la démission du major général.

M. DUPONT continue la discussion sur la motion de M. Davin demandant le droit de vote pour les femmes.

La proposition de M. LAURIER qui veut que soient envoyés par les législatures provinciales est rejeté par un vote de 101 contre 47.

Un vote des noms de ceux qui ont voté pour la motion: M.M. Baker, Bergeron, Borden, Boston, Bowers, Boyle, Bryson, Carpenter, Christie, Cochrane, Costigan, Davin, Dawson, Dickey, Dyer, Fauvel, Featherston, Flit, Foster, Grant, Grievie, Guay, Haslam, Hagen, Henderson, Hughes, Hutchins, Landarkin, Lister, Macdonald (Huron), Macdonald (King's), McAlister, McMillen, Madill, Mills (Amapolis), Samson, Syme, Syme, Syme, Syme, Taylor, Temple, Turcotte, Tyrwhitt, Weldon, Yeo.

M. McMULLEN fait un long discours à l'appui de son bill sur les pensions de retraite.

L'Orateur a décidé que le bill de M. McMullen ne pouvait être introduit que sous l'autorité de la Chambre.

MM. Mills, Davis et sir Richard Cartwright disent leur mot sur la question que l'Orateur réserve pour discussion ultérieure.

La chambre s'ajourne jusqu'à demain après-midi pour permettre aux députés d'assister au bal de ce soir.

Waifs in Verse. 1878

La presse signalait naguère "Un vétéran du service civil" M. George W. Wicksteed, d'Ottawa—alerte et ingambe malgré ses 96 ans, et qui acceptait sa pension de retraite à l'âge de 87 ans.

Ce robuste vieillard, Conseil de la Reine, fut pendant nombre d'années, contemporain de Québec, de la capitale de la Nouvelle-France.

Sir John A. Macdonald le consultait et l'estimait fort. Son successeur, en 1872, l'hon. Alexandre Mackenzie, le traita avec une considération marquée.

Il en a fait un charmant volume de 150 pages. C'est tout un monde de souvenirs, de tendres madrigaux, de digues épiques, de quatrains humoristiques, d'olives tristes et imitées d'Horace et de Catulle, de gais refrains, de vers de société, de chants patriotiques, pour la St-Georges, sa fête nationale, pour la fête de la Reine.

Entre autres fantaisies. On y trouve toute une série de chants, de poésies pour Noël, le Jour de l'An, dans la gazette de Neilson, que les petits porteurs de cette antique feuille utilisaient à leur profit, comme Christmas Bazaar, auprès des souscripteurs, de 1838 à 1855.

En 1848, lors de la mort du vieux patriote John Nelson, pendant nombre d'années le député estimé du comté de Québec, M. Wicksteed lui consacra un éloquent IN MEMORIAM. Une des curieuses pièces du recueil, c'est la palinodie où le barde de la vieille capitale, prêt de tendres et touchants adieux, en 1839, aux demoiselles de

Québec, lors du départ des officiers des douzes frégates qui avaient servi d'escorte au Canada, sur l'astucieux comte de Durham. Voici les noms de ces vaisseaux de guerre: *Intendant, Malabar, Hastings, Cornwallis, Hercules, Pique, Charlybis, Pearl, Vestal, Média, Des, Andromachus.* Les futurs amiraux de Sa Majesté, d'après M. Wicksteed, remirent au pilote abandonnant la flotte à Kamontaska, leurs condoléances pour ce désastre; car, pour la bonne société de Québec, les adieux de tant de beaux, jeunes et courtois marins, les bitumes de mille salons, donnèrent sans doute lieu à de scènes déchirantes; tant d'illusions envolées pour *Mater-Familias*; tant de genres affectueux et de bonne aloi perdus!!! Voici les premières strophes du petit poème de M. Wicksteed:

"THE LAMBY ADDRESS TO THE INCONTINENTS. We saw the 'Hastings' hastings off, And never made a fuss, The 'Malabar's' departure wealed No malady in us."

We were not piqued to love the Pique; Each lady's heart at ease is, Altho the Dees are on the seas, And gone the Hercules—es.

Our parting with the Andromachus Like Hector's not at all is; Nor are we Washingtons to seek To capture a Cornwallis.

And no Charlybis ever caught Our hearts in passion's whirled; There is not a girl among us all Has ever fished for Pearls.

The Vestals with their sacred dams Were not the sparks we wanted; We've looked Medias in the face, And yet were not enchanted.

But when our dear Incontinent's go Our girl shall know no bounds; The dance shall have no joy for us, The song no merry sounds.

Les noms des douze frégates se trouvent dans chacune des douze strophes du barde. La réponse des braves marins est fort galante. L'espace nous manque pour la reproduire.

Québec, juin 1895. J. M. L.

ASSOCIATION DE MESSSES

Fondée dans l'archidiocèse de Québec

AVEC L'APPROBATION DE S. G. MGR L'ADMINISTRATEUR

Pour les vivants et les morts

Cette messe se célèbre tous les jours depuis le premier juin et se célébrera à perpétuité aux intentions de ceux qui auront contribué à la fonder.

Cette œuvre particulièrement agréable à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, administrateur du diocèse de Québec, a été bénie et encouragée par Sa Sainteté dans une audience du 22 avril dernier. Le billet d'affiliation fait ainsi connaître l'excellence de l'œuvre et ses conditions:

La sainte messe est le même sacrifice que celui du Calvaire; c'est la rédemption continuée, c'est l'action la plus divine qui puisse s'opérer ici-bas.

Quand le prêtre célèbre, il honore Dieu, il réjouit les anges, il édifie l'église, il procure des secours aux vivants et du repos aux morts.

Le saint sacrifice de la messe répare les offenses que nos péchés ont à Dieu; c'est une satisfaction permanente qui délivre les âmes du purgatoire.

CONDITIONS D'AFFILIATION

Tout porteur de ce billet devient affilié, et il aura part aux messes fondées, aux conditions et suivant les catégories ci-après établies:

- 1. Une messe tous les jours, durant cinq ans... \$ 0 25
2. Une messe tous les jours, durant vingt ans... \$ 1 00
3. Une messe tous les jours, à perpétuité... \$ 2 00
4. Pour une famille, comprenant les chefs et les enfants non établis, vivants ou morts, même privilège. 5 00
5. Pour une communauté, comprenant tous ses membres vivants ou morts, même privilège... 20 00

Mgr SATOLLI

Réprimande les Canadiens des Etats-Unis

Now-York, 6 juin.

La Tribune dit aujourd'hui: "Aucune décision de Mgr Satolli n'a encore satisfait le pays comme la dernière. Il a fait une bonne leçon à nombre de catholiques romains du Connecticut. Des paroissiens ont demandé à l'évêque de Hartford de leur envoyer un prêtre de leur nationalité. Il leur a répondu que les prêtres assistants et les professeurs dans les écoles, parlaient leur langue, que cela était suffisant."

Il a appelé à la fois un Mgr pontifical. Ce dernier a confirmé la décision de l'évêque et a dit à ces paroissiens qu'ils ne devaient pas s'attendre à obtenir plus, dans un pays qui ne parlait pas leur langue, et qu'il était de l'intérêt commun que tous ceux qui entrent dans un pays pour en devenir citoyens en apprennent la langue nationale. Qu'on se serve de sa langue maternelle pour honorer son pays natal, mais non au détriment du pays d'adoption ou pour causer de l'ennui à ses supérieurs. Ce n'est pas la première fois que le légat se prononce sur cette question, mais c'est la première fois qu'il s'exprime aussi clairement."

En route pour Québec

Cleveland, — Fleetwood, 5 juin

Arrivés de Montréal

Nesmore (s), Richardson, Liverpool, 5 juin.

Arrivés dans le port de Québec

5 juin—SS Pomeranian, Shirrat, Glasgow, 24 mai, Allans, Rae & co, passagers et cargaison générale. —Alcides, Davies, Glasgow, 24 mai, Ross & co, pour Montréal, cargaison générale.

En chargement

5 juin—Nether Holme, 1235, Newcastle, Dobell, Beckett & co, Anse Bowen's.

Acquis

5 juin—Str Nether Holme, Markham, Newcastle, Dobell, Beckett & Co. Barge de canal G. Putnam, Harrigan, New York, Bennett & Co. Godelle C. J. Brydges, Garrett, New Carlisle, Whitehead & Turner.

Rimouski, 7 juin 1895.

Concert Heine

Monsieur le directeur,

Le plaisir que les dilettanti de Rimouski ont eu d'entendre, hier soir, des artistes peu connus m'oblige d'en dire un mot.

Madame Ada Heine est une pianiste capable de lutter avec nos meilleurs exécutants;

Mlle Evelyn Heine chante admirablement et nous a tenus suspendus sur le pied de l'émotion pendant près d'une demi-heure, et cela sans fatigue apparente; et son instrument pleure plus souvent qu'il ne rie.

M. J. A. Rider, géant, est aussi un excellent coudeur, bon discoureur et intéressé surtout son auditoire par le panorama à la lanterne magique, des monuments trouvés dans les ruines de Pompéi et de ceux des principales villes du monde entier.

Comme j'apprends que ces personnes doivent se rendre à Québec, permettez-moi de me servir de votre nombreux circulation pour avertir les amateurs.

A.... Rimouski, 7 juin 1895.

"Nous Faisons Toujours Frirre Les Nôtres Dans La Cottolene."

Nos viandes, poissons, huîtres, pommes de terre, œufs, beignets, légumes, etc. Comme presque tout le monde, nos gens employaient autrefois le saindoux pour ces usages. "Lorsqu'un aliment incommode quelque membre de la famille (ce qui arrivait souvent) on disait que "c'était trop riche." Nous avons essayé, finalement la

Cottolene

Peterson chez nous n'a en depuis une attaque de "Richesse." Nous avons aussi trouvé que, à l'endroit du saindoux la Cottolene n'avait aucune odeur désagréable en cuisant, et en fin de compte, l'autorité culinaire favorite et conservatrice de notre Mere s'est prononcée et lui a donné une bonne recommandation qui a mis fin à toute discussion. C'est pourquoi nous faisons toujours frirre les nôtres dans la Cottolene. En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres.

Fabriquée seulement par The N. K. Fairbank Company, Rues Wellington et Annc MONTREAL.

Gaietés

Une vieille femme d'un assez forte corpulence fait arrêter l'omnibus sur le boulevard et, au moment où elle franchit le marchepied:

"—Vois donc quel hippopotame, dit un voyageur de la plate-forme à son voisin. —Monsieur, répliqua doucement la vieille femme, l'omnibus, c'est comme l'arche de Noé, tous les animaux y sont représentés, même les ânes.

MARITIME

Arrivées des steamers océaniques

Table with columns: Date, Steamers, Arrivés, Venant de. Includes entries for 5 June from Southampton, New-York, etc.

Tableau de la marée

Table with columns: Marée haute à Québec (Standard time) 1895. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

N.B.—La marée continue à monter pendant 45 minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE.—Pleine lune, le 7 juin, à 6 h. a. m.

Service des signaux

Québec, 5 juin 1895.

Pointe des Monts—Pluvieux; vent nord-est. Montant à 8 p. m. hier, une barque. —Rivière à la Martre—Vent sud. Montant à 11 a. m. hier. Une barque.

Anticosti—Nuageux; vent sud-est. Une barque en vue de Shallop Creek à 8 p. m. hier.

Cap Ray—Nuageux; vent sud. Montant, et Times. —Low Point—Clair; vent ouest. Descendant à 7 p. m. hier, sir Glenlivet.

—Le str Pomeranian, capt. Shirrat, de Glasgow, 24 mai, avec passagers et cargaison générale, est entré dans le port à 4 h. p. m. hier et a amaré au bris-lames. Il est parti pour Montréal à 6 h. p. m., après le débarquement des passagers et de la cargaison destinée à Québec.

—Une barque de 823 tonneaux a été noyée pour transporter une cargaison de mardiers, de Québec à Cape Town, à 50s.

—La barque Hovding, capt. Englestad, part pour la mer ce matin.

—Le str Lake Huron, capt. Carey, de Liverpool, avec passagers et cargaison générale, est passé à Rivière à la Martre, à 11 h. a. m. hier, et arrivera ici ce matin.

—Le yacht-golette Romaine a laissé le port à 5 h. p. m. hier, pour une croisière dans le bas du fleuve et le golfe. Le propriétaire et un parti d'amis étaient à bord.

Londres, 5 mai.—Le capt. Barrett, du str anglais Mongolian, parti de Montréal le 23 juin et arrivé à Liverpool, rapporte que le 26 mai il a pris à son bord, au large de Cap Rosier, deux membres de l'équipage de la goélette de pêche Howard Holbrook, qui avaient été entraînés à la dérive dans une embarcation, en tendant leurs filets.

—Passé hier —Str Alcides, de Glasgow pour Montréal; Turret Bell, de Montréal pour Sydney; Warwick, de pour Glasgow; Sunshine, de pour Pictou.

En route pour Québec

Cleveland, — Fleetwood, 5 juin

Arrivés de Montréal

Nesmore (s), Richardson, Liverpool, 5 juin.

Arrivés dans le port de Québec

5 juin—SS Pomeranian, Shirrat, Glasgow, 24 mai, Allans, Rae & co, passagers et cargaison générale. —Alcides, Davies, Glasgow, 24 mai, Ross & co, pour Montréal, cargaison générale.

En chargement

5 juin—Nether Holme, 1235, Newcastle, Dobell, Beckett & co, Anse Bowen's.

Acquis

5 juin—Str Nether Holme, Markham, Newcastle, Dobell, Beckett & Co. Barge de canal G. Putnam, Harrigan, New York, Bennett & Co. Godelle C. J. Brydges, Garrett, New Carlisle, Whitehead & Turner.

Rimouski, 7 juin 1895.

HOTEL DE VILLE Bureau de l'Ingénieur de la Cité AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que des soumissions cachetées, portant les mots "Soumission" et adressées au Dr. Catalier seront reçues par ce bureau au bureau de Santé, rue St-Ursule d'hui au 8 juin prochain à 4 h. p. m. pour divers travaux de maçonnerie, menuiserie, peinture et plomberie aux bâtiments de l'hôpital civil, rue Des Frères, suivant devis et plans qui ont été déposés au bureau. Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera au bureau et qui sera signé de deux cautions solvables. La corrélation ne s'engage point d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Chaque soumission couvrira le reçu du Trésorier de la Cité pour une somme de cent dollars à être confisqués à qui le cas échéant refuserait le contrat, et à retenir du contracteur durant son plaisir du comité de santé.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira à l'ingénieur de la Cité une copie certifiée.

(Signé) C. BAILLARGE, Ing. de la Cité.

HOTEL DE VILLE Bureau de l'Ingénieur de la Cité AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que des soumissions cachetées, portant les mots "Soumissions pour faux" et adressées au Greffier de la Cité seront reçues par lui jusqu'à 4 h. p. m. du 10 juin prochain pour la reconstruction des canaux au côté ouest du marché à l'île St-Paul, suivant plans et devis qui ont été déposés au bureau. Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera au bureau et sera signé par deux personnes solvables par deux cautions solvables.

Chaque soumission couvrira le reçu du Trésorier de la Cité pour une somme de 250 à être confisqués à qui le cas échéant refuserait le contrat, et à retenir du contracteur durant son plaisir du comité des marchés.

La corporation ne s'engage point d'accepter la plus ni même aucune des soumissions.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'ingénieur de la Cité.

(Signé) C. BAILLARGE, Ing. de la Cité.

HOTEL DE VILLE Bureau de l'Ingénieur de la Cité AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que des soumissions cachetées, portant les mots "Soumissions pour faux" et adressées au Greffier de la Cité seront reçues par lui jusqu'à 4 h. p. m. du 10 juin prochain pour la reconstruction des canaux au côté ouest du marché à l'île St-Paul, suivant plans et devis qui ont été déposés au bureau. Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera au bureau et sera signé par deux personnes solvables par deux cautions solvables.

Chaque soumission couvrira le reçu du Trésorier de la Cité pour une somme de 250 à être confisqués à qui le cas échéant refuserait le contrat, et à retenir du contracteur durant son plaisir du comité des marchés.

La corporation ne s'engage point d'accepter la plus ni même aucune des soumissions.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'ingénieur de la Cité.

(Signé) C. BAILLARGE, Ing. de la Cité.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC JEAN

Le 22 mai 1895

Le train partira du Terminal, rue St-André, Jetté Louise, Québec, et arriveront comme suit:

7.30 a. m. Express direct, mardi et jeudi arrive à Roberval 6.55 p. m. et à Chicoutimi 9.10 p. m.

7.30 a. m. Express lundi, mercredi et vendredi arrive à la Rivière à Pierre à 11.45 a. m.

4.15 p. m. Malle locale, tous les jours, excepté le dimanche, à 6.57 p. m. arrive à St-Raymond à 6.57 p. m.

6.40 p. m. Express direct samedi, avec char à doreur, arrive à Roberval à 6.05 et à Chicoutimi à 8.20 a. m. le dimanche.

ARRIVÉE A QUEBEC

9.00 a. m. Malle locale, partant de St-Raymond, tous les jours, excepté le dimanche, à 6.15 a. m.

6.56 p. m. Express partant de la Rivière à Pierre mardi, jeudi et samedi à 2.30 p. m.

8.40 p. m. Express direct partant de Chicoutimi à 6.40 a. m. le mardi, mercredi et vendredi, et de Roberval à 8.50 a. m.

Sur la division des Basses Laurentides les trains voyagent comme suit: Départ de la jonction Rivière à Pierre à 8 h. a. m. le lundi, mercredi, vendredi et samedi, et à 11 h. a. m. le mardi et jeudi, pour la jonction St-E. embranchement des Fies. Arrive à la jonction Rivière à Pierre à 5.05 P.M. le lundi et vendredi, faisant raccourci avec le train pour Québec, et à 5.50 p. m. le mardi, mercredi, jeudi et samedi. 20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

L'express direct de Québec correspond à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay durant le haut de navigation. S.B.V. ST-BURBAIN.—Des billets de saison seront vendus aux prix réduits ordinaires durant les mois d'été, donnant droit de transport gratuit des effets de ménage et des provisions pour la consommation journalière.

Billets de retour de première classe à un simple tarif de retour pour les stations au nord de Chicoutimi, sont vendus à des prix réduits. Les billets de retour à Québec sont vendus à des prix réduits.

Expéditions de marchandises à l'exportation. Les colis sont acceptés à l'exportation par le chemin de fer. Les colis sont acceptés à l'exportation par le chemin de fer. Les colis sont acceptés à l'exportation par le chemin de fer.

On peut se procurer des billets de saison chez P. M. STOKER, 275, rue St-Jacques, Québec, et au bureau de Passagers, 1 rue de la Fabrique.

Alex. Hardy, Agent Général F. & P. J. G. Scott, Secrétaire et Gérant. 18 Mai 1895.

Pension de délé

Quelques personnes désirent passer l'été à St-Basile ou louer quelques chambres, à 20 minutes de marche du bureau, pourront s'adresser au Capitaine DESCHAMPEL, bateau "St-Basile", 30 mai-3.

Pension d'été

Ceux qui désirent avoir une bonne pension avec chambres meublées ou non meublées pourront s'adresser au N° 34 rue Ste-Famille, Haute-Ville 28a-1, no.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT DE LONDON ONT. Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans impurifier comme tant d'autres. Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Dix médailles et douze diplômes obtenus aux Expositions Universelles de France, d'Australie, des Etats-Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales. Saver original et fine, purité garantie, ces breuvages sont fait spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

Habillements Valeur extraordinaire EN VERTABLE Tweed Ecossais pour Habillements. Voyez notre exposition W. VINCENT TAILLEUR 38 RUE DE LA FABRIQUE

Le facon des familles Alcoolature d'Arnica Fabriquée par les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame des Neiges, à Saint-Laurent-des-Bains Ardèche (France)

DEPOT A QUEBEC Pour les marchands seulement CHEZ Joseph Hamel & Cie RUE DALHOUSIE 12 oct-1 jan.

LES PIANOS PAR EXCELLENCE Venant d'être reçus des manufactures de ro mon suant: "O. NEWCOMBE CO EVANS, BROS CO"

PIANOS D'OCCASION PRESQUE NEUFS Et en parfait ordre

LA SOCIÉTÉ DES ARTS Lots importants distribués depuis le 16 janvier 1895.

BERNARD, FILS & CIE Éditeurs de musique 5 rue St-Jean, Haute-Ville

BUREAU A MONTREAL BUREAU A BORDEAUX 30 Rue de l'Hopital 17 Allée de Boutons

Bicycles et Buggies Assortiment complet de bicyclettes et buggies.

NOTRE ASSORTIMENT DE VOITURES Assortiment de voitures de promenade et de toutes sortes.

Ant LANGLOIS 26 Côte Lamontagne, Québec Téléphone: 273-275 RUE ST-PAUL

Le Liniment Minard est le meilleur.

ANNONCE DE F. SIMARD Tweeds Anglais, Ecossais et Canadiens. Aussi un très grand choix de Cravates, Cois et Poignets. Et un grand lot de tapis de Bruxelles.

F. SIMARD 137 RUE SAINT-JOSEPH

Bons Vieux Vins Français (Effet du traité Franco-Canadien)

LA CHALEUR AFFAIBLIT JOHNSTON'S FLUID BEEF RENFORCIT

Gardez vos forces en le prenant régulièrement DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

SIX [6] GROS PROFITS

La Maison Bordeaux achète du Producteur par l'entremise d'un courtier 2 PROFITS

La Maison Bordeaux x expédie à un Agent Canadien 3 PROFITS

L'Agent Canadien vend aux maisons de gros 4 PROFITS

Les maisons de gros vendent aux marchands de détail 5 PROFITS

Les marchands de détail vendent aux consommateurs 6 PROFITS

BORDEAUX CLARET COMPANY

BUREAU A MONTREAL BUREAU A BORDEAUX 30 Rue de l'Hopital 17 Allée de Boutons

R. Sampson 257-259 RUE SAINT-JEAN

Wilbrod Bertrand
ECURIE DE LOUAGE
123 Côte d'Abraham
M. Bertrand à l'honneur d'annoncer au public qu'il a reçu un assortiment complet de voitures...

BANQUE UNION DU CANADA
DIVIDENDE N° 57

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent du capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant...

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au Bureau de la Banque samedi, quinzème jour de juin prochain...

PAPILLON & COTE

FERRAILLERS, PLOMBIERS & COUVREURS
87 RUE DU PONT, ST-ROCH
QUEBEC

TOUJOURS EXÉCUTÉ AVEC PONCTUALITÉ

Spécialité: Pour le posage d'appareils de chauffage à la vapeur et à eau chaude...

Sleemans, Lager Beer et Export Brand

Tous les restaurants et épiceries de première classe gardent maintenant le Sleemans Lager Beer et Export Brand

DEMANDEZ-LES

Les hôtels suivants l'ont déjà en futailles: Chateau Frontenac, Victoria Hotel, Clarendon Hotel, Chien D'or, Henchey Hotel, A. Babin, H. Scullion, J. Barry, Chateau Bel Air Hotel de l'Oratoire, B. Murphy, A. Acadit, Crystal Palace, par Jos. Tremblay, Club des marchands Saint-Roch.

C. J. O'REGAN

Agent
56 Côte du Palais, Québec
24 mai-1m.

Alphonse Chouinard

MARCHAND ÉPICIER
41 MARCHÉ LÉVELL BASSE-VILLE, QUÉBEC

Dr BELLEAU

Le Dr Belleau, coroner pour le district de Québec, est déménagé au No 51 Grande-Allee. 16 m-2s.

Dr ARTHUR SIMARD

Professeur agrégé à l'Université Laval
CHIRURGIEN
10 Rue du Parloir
9 p3-1 an

DEMANDE

La municipalité de Dittton, Comté de Compton, demande des institutrices. S'adresser à Cus. F. X. PREVOST, Secrétaire.

PACIFIQUE CANADIEN

Deux-Trains solides--Deux
LES TRAINS SOLIDES LAISSENT LA STATION DU PALAIS A
* 1.10 P. M. * 10.30 P. M.
ARRIVÉE A MONTREAL A
8.00 P. M. 6.30 A. M.

ALFRED ROBITAILLE

DE QUEBEC
Est le seul manufacturier de vinaigre
Montreal JUSQU'A Halifax

"PHENO-BANUM"

Le Merveilleux "Quickcure" contre le MAL DE DENTS
Brûlures, Coupures

COLLEGE DES MEDICINS ET CHIRURGIENS

DE LA PROVINCE DE QUEBEC
Bureau Provincial de Médecine
EXAMEN PRELIMINAIRE

Anchor Cure - - 60c bout.

Camphre Anglais 54c liv.
Savon Castille blanc 13c lb.

J. EMILE ROY

PHARMACIEN
81-83-85 rue Saint Jean
Encoignure St Stanislas
Téléphone: 624

DISSOLUTION DE SOCIETE

Nous vous informons que depuis le 1er mai la société J. B. Lasnier & Fils, de Lévis, est dissoute du consentement mutuel des associés...

J. B. Lasnier & Fils

47 N'oubliez pas l'adresse:
E. PAGE
264 Rue St-Jean
Porte voisine de J. A. Lapointe
24 mai-1m.

CHARRUES EN ACIER

FROST & WOOD
Herses à dents A RESSORTS
En acier angulaire
De toutes les grandeurs

Waterous Engine Works Co

PLANERS, etc., de MacGregor, Gourlay, & Co. Galt, Canada Tool Works, Dundas, etc., etc.

OMER LECOMTE

Cette semaine
THEATRES EN GRES ANGLAIS
Avant qu'elle soit épuisée

QUELQUES LIGNES INTERESSANTES

M. E. Pagé a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert un magasin de confections (hardes faites) pour hommes, jeunes gens et garçonnets...

LES BICYCLES WAVORLEY

Sont les MEILLEURS SUR LE MARCHÉ garantis SUPÉRIEURS à tous bicycles fabriqués dans l'univers...

VICTOR PARENT CARROSSIER

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a déménagé son atelier au No 40 rue Durocher, marché St-Pierre, St-Sauveur...

P. LAURENT & CIE

Vient de recevoir une caisse de MATINEE, COLS POUR DAMES ET ENFANTS, LINGERIES ET INDIENNES NOUVELLES

P. LAURENT & CIE

LE BAZAR
31 RUE SAINT-JEAN. EN VILLE
14 mai-1 an.

JOB! JOB! JOB!

\$2,000.00 de Faïences, ferblanteries, \$5,000.00 de vaisselles, verreries, Vases à bouquets, Porcelaines, Argenteries, Chaudrons, "Sauspan", en fer étame, Poêle à l'huile de charbon à 20 o/o de réduction

ET. SYLVAIN

118-120-126 Rue du Pont, St-Roch, Québec
P. S. - 200 cordes de bouleau à \$2.80 rendues à domicile à St-Roch. 18 m-1m.

Au magasin populaire de la Basse-Ville

MAISON ED. BELANGER
29 RUE NOTRE-DAME, ENSEIGNE DU CASTOR

Tous les départements sont remplis de nouvelles marchandises de printemps.

BRODERIE BRODERIE

Pour robe de Première Communion, Habillements de Première Communion en serge noire depuis \$4.75 à \$6.00, qualité extra.

Les allumettes qui allument

Pour l'information de ceux qui désirent de ces allumettes nous donnons les noms de celles qui donnent entière satisfaction sous ce rapport. Elles sont fabriquées par

E. B. EDDY,

HULL, Canada

300 doz de chapeaux les plus nouveaux pour Dames et enfants

7,400 vgs de moussoline blanche, barrée et carroucée pour Robes, Tabliers et Matinées

6600 vgs de moussoline de couleurs, de toutes les largeurs pour RIDEAUX, ÉCRANS, ETC.

CHEZ I. A. FORTIN

[A l'Enseigne de l'Etoile d'Or]

Feuilleton de L'ELECTEUR

67

La vengeance DU PROSCRIT

"Il vivra !..... Je veux qu'il vive ! se répétait-il. Ah ! pour quoi, à Cattaro n'ai-je pas mis mon premier projet à exécution ?..... Pourquoi l'arrivée de Sarcany, à Raguse, m'a-t-elle empêché de l'arracher à cette ville maudite !..... Mais je te sauverai !..... A l'avenir Pierre Bathory doit être le bras droit de Mathias Sandorf !"

que période, avait changé au physique, et de telle façon, qu'il eût été impossible de le reconnaître. Ses cheveux qu'il portait en brosse, étaient devenus blancs, et son teint avait pris une pâleur mate. C'était un de ces hommes de cinquante ans, qui ont gardé la force de la jeunesse, tout en gagnant la froideur et le calme de l'âge mûr. La chevelure touffue, le teint coloré, la barbe d'un rouge vif, rien de cela ne pouvait revenir à l'esprit de ceux qui se trouvaient en présence du sévère et froid docteur Antékirt. Mais plus affiné, plus trempé, il était resté une de ces natures de fer, dont on pourrait dire qu'elles troubleraient l'aiguille aimantée rien qu'en l'approchant. Eh bien ! du fils d'Etienne Bathory il voulait, il saurait faire ce qu'il avait fait de lui-même. D'ailleurs, et depuis longtemps déjà, le docteur Antékirt était resté seul de toute cette grande famille de Sandorf. On ne l'a pas oublié, il avait un enfant, une petite fille, qui, après son arrestation, avait été confiée à la femme de Landeck, l'intendant du château d'Artenak. Cette petite fille, âgée de deux ans alors, était l'unique héritière du comte. C'est à elle que devait revenir, quand elle aurait dix-huit

ans, la moitié des biens de son père, réservée par le jugement qui prononçait la confiscation en même temps que la mort. L'intendant Landeck, ayant été laissé en qualité de régisseur de cette portion du domaine de Transylvanie mise sous sequestre, sa femme et lui étaient restés au château avec cette enfant, à laquelle ils voulaient vouer toute leur vie. Mais il semblait qu'une fatalité pesât sur la famille Sandorf, maintenant réduite à ce petit être. Quelques mois après la condamnation des conspirateurs de Trieste et les événements qui en furent la conséquence, cette enfant disparut, sans qu'il fut possible de la retrouver. On ne reconnut que son chapeau sur le bord de l'un de ces nombreux cours d'eau que les contreforts voisins versaient dans le parc. Il fut donc malheureusement trop certain que la petite fille avait été entraînée au fond de l'un de ces gouffres dans lesquels se jettent les torrents des Carpates, et on n'en put relever aucun autre vestige. Rosanna Landeck, la femme de l'intendant, frappée mortellement par une telle catastrophe, mourut quelques semaines après. Cependant, le gouvernement ne voulut rien changer aux dispositions prises à l'époque du

jugement. Le sequestre fut maintenu sur la partie réservée du domaine, et les biens du comte Sandorf ne devaient faire retour à l'Etat, que si son héritière, dont la mort n'avait pu être légalement constatée, ne reparait pas dans le temps fixé pour quelle pût recueillir l'héritage. Tel fut le dernier coup qui avait atteint la race des Sandorf, menacée de s'éteindre par la disparition du seul rejeton de cette noble et puissante famille. Puis, le temps accompli peu à peu son œuvre, et l'oubli se fit sur cet événement comme sur tous les faits qui se rattachaient à la conspiration de Trieste. Ce fut à Otrante, où il vivait alors dans le plus stricte incognito, que Mathias Sandorf apprit la mort de son enfant. Avec cette petite fille disparaissait tout ce qui lui était resté de la comtesse Rêna, si peu de temps sa femme, et qu'il avait tant aimée ! Puis, un jour, il quitta Otrante, inconnu comme il y était arrivé, et personne n'eût su dire où il était allé recommencer sa vie. Quinze ans plus tard, au moment où le comte Mathias Sandorf reparait sur la scène, nul n'aurait pu soupçonner qu'il se cachait sous le nom et

qu'il jouait ce rôle de docteur Antékirt. C'est alors que Mathias Sandorf se donna tout entier à son œuvre. Maintenant il était seul au monde, avec une tâche à accomplir, — tâche qu'il regardait comme sacrée. Plusieurs années après avoir quitté Otrante, devenu puissant de toute cette puissance que peut donner une immense fortune, acquise dans des circonstances qui seront bientôt connues, oublié, et couvert par son incognito, il se remit sur la trace de ceux qu'il s'était juré de récompenser ou de punir. Déjà, dans sa pensée, Pierre Bathory devait être associé à cette œuvre de justice. Des agents furent établis par ses soins dans diverses villes du littoral Méditerranéen. Largement rétribués, tenus à garder le secret le plus absolu dans leurs fonctions, ils ne correspondaient qu'avec le docteur, soit par les rapides engins que l'on connaît, soit par le fil sous-marin qui reliait l'île Antékirta aux câbles électriques de Malte, et par Malte avec l'Europe. Ce fut, en faisant vérifier les dires de ses agents, que le docteur parvint à retrouver les traces de tous ceux qui avaient été mêlés directement ou indirectement à la conspiration du comte Sandorf. Il put donc les

surveiller de loin, se tenir au courant de leurs actes, et pour ainsi dire, les suivre pas à pas, surtout depuis quatre ou cinq ans. Silas Toronthal, il sut qu'il avait quitté Trieste pour venir se fixer à Raguse avec sa femme et sa fille dans cet hôtel du Stralona. Sarcany, il releva sa piste à travers les principales villes d'Europe, où il devrait sa fortune, puis en Sicile, au milieu de ces provinces de l'est, dans lesquelles son compagnon Zirone et lui méditaient quelque coup qui pût les remettre à flot. Carpena, il apprit qu'il avait quitté Rovigno et l'Istrie pour vivre à rien faire en Italie ou en Autriche, tant que les quelques milliers de florins, soldes de sa délation, lui permettraient de rester oisif. Puis, ce fut Andréa Ferrato qu'il sut fait évader du bagne de Stein, en Tyrol, où il exploitait sa généreuse conduite envers les fugitifs de Pisino, si la mort ne fut venue, après quelques mois, délier l'honnête pêcheur des fers du galérien. Quant à ses enfants, Maria et Luigi, eux aussi avaient abandonné Rovigno, et, sans doute, ils luttèrent contre les misères d'une vie deux fois brisée ! Mais ils s'étaient si bien cachés qu'il n'avait pas été possible de se remettre sur leurs traces. Pour Mme Bathory, éta-

ble à Raguse avec son fils Pierre et Boris, le vieux serviteur de Ladislas Zathmar, le docteur ne l'avait jamais perdue de vue, et l'on sait comment il leur avait fait parvenir une somme considérable, qui ne fut pas acceptée par la fière et courageuse femme. (A suivre)
P. LAURENT & CIE
Vient de recevoir une caisse de MATINEE, COLS POUR DAMES ET ENFANTS, LINGERIES ET INDIENNES NOUVELLES
31 RUE SAINT-JEAN. EN VILLE
14 mai-1 an.

GRAND CONCERT

Mercredi, 5 Juin

A la salle de

L'Union St-Joseph

Bénéfice de M. BOUVET

Avec les concours de Mmes Sézanne, d'Arigny et Harding, et Mlle Elisa Robitaille

Admission, 25c. Sièges réservés 50c.

Billets en vente chez D. E. Fournier & Co, successeur de J. Yvon, 253 rue St-Joseph.

Opéra Français

Salle Jacques-Cartier

JEUDI, 6 MAI

Une tasse de thé

Comédie en un acte

Grande partie de concert

Trois pour un son, duo comique, M. et Mme Bally, (Mlle Bally, Chansonnette, Mlle D'Arigny, Romance, M. Bouvet, Sérénade de Bocca, Mlle D'Arigny, Bally, O. Kernans)

Les deux aveugles

Musique d'Offenbach

Une charge de Cavalerie

Vaudeville. Opérette en un acte

Prix des places : Fautouils d'Orchestre, 25c; sièges de côté, 25c; galerie, 15c.

Québec, 5 juin 23-24.

EDITION DU SOIR

6 HEURES

MERCREDI, 5 JUIN 1895

Ce qui se passe et se dit à la capitale

La question des écoles enterrées

La situation politique se dessine plus nettement depuis la rentrée des chambres, après les quelques jours d'ajournement. L'ignorance dans laquelle tout le monde se trouvait sur l'action que le gouvernement se proposait de faire, quant à la question des écoles, créait un certain malaise et donnait lieu à bien des conjectures. Tout dote semble maintenant être disparu. Les députés conservateurs eux-mêmes admettent dans l'intimité que le gouvernement ne fera rien. Le remedial order n'aura été adopté qu'en vue des élections générales. L'opposition proposera probablement un vote de censure à ce sujet, mais sans guère de chances de succès, car les députés conservateurs français approuvent l'attitude du gouvernement.

Is ont donné à M. Bowell l'assurance que cela ne leur ferait pas de mal dans la province de Québec; que le clergé aimerait autant courir sa chance avec le parti conservateur qu'avec le parti libéral.

Il n'y a pas de doute que la seule planche de salut qui restera aux catholiques sera l'avènement de M. Laurier au pouvoir. Car si le régime orangiste est maintenu, non seulement les écoles catholiques seront fermées à Manitoba, mais elles seront fermées ailleurs dans les prochains cinq ans.

Il est pitoyable de voir l'indécision et la maladresse du gouvernement à cette session. Il semble n'y avoir aucun programme ministériel arrêté. Le leader de la Chambre est obligé d'avouer qu'il ne sait pas encore quelle mesure ministérielle sera soumise. Les députés conservateurs comprennent leur position et ne soupirent qu'après une chose, la prorogation.

La majorité du gouvernement est tombée, l'autre jour, à 2; hier, elle était de 31.

Un monsieur qui est dans les confidences du gouvernement dit aujourd'hui que le plus loin où le gouvernement ira, avec sa législation réparatrice, ce sera d'exempter les catholiques de Manitoba de payer des taxes pour le soutien des écoles publiques.

Il paraît qu'une promesse a été faite aux orangistes à cet effet. Cela tend à contenir les déclarations du ministre des travaux publics lors de l'adoption du remedial order, quand il disait qu'il craignait que ses collègues ne bornassent leur responsabilité à la transmission de cet ordre à Winnipeg.

F. J. Winyard qui a été arrêté hier, est pour avoir majoré un mandat-poste, a été mis en accusation, ce matin, à la cour de po lice pour faux.

Il a plaidé coupable sur deux chefs et a été condamné à cinq ans d'incarcération au pénitencier de Kingston.

M. Hogg, C. R., qui représentait la Couronne, a dit que les faux étaient faits avec grande habileté.

Pas du tout, a répliqué Winyard. Tout homme d'une intelligence ordinaire aurait pu faire la même chose.

Ceux qui ont lu les remarques de la Patrie, au sujet du dernier diner d'Etat à Spencer Wood, ont pu croire qu'il était un repas absolument gras. Nous devons dire qu'il y avait autant de mets maigres que de viande. De sorte que les convives catholiques qui n'aimaient pas à se prévaloir de la dispense obtenue par Son Honneur, pouvaient faire un excellent repas en poisson.

An reste, il faut remarquer qu'il y avait là autant de protestants que de catholiques, et par conséquent, autant de personnes qui ne pratiquent pas l'abstinence du vendredi que celles qui la pratiquent.

UNE PROMESSE AUX ORANGISTES

UN FAUSSAIRE

Ottawa, 5 juin.

La situation politique se dessine plus nettement depuis la rentrée des chambres, après les quelques jours d'ajournement. L'ignorance dans laquelle tout le monde se trouvait sur l'action que le gouvernement se proposait de faire, quant à la question des écoles, créait un certain malaise et donnait lieu à bien des conjectures. Tout dote semble maintenant être disparu. Les députés conservateurs eux-mêmes admettent dans l'intimité que le gouvernement ne fera rien. Le remedial order n'aura été adopté qu'en vue des élections générales. L'opposition proposera probablement un vote de censure à ce sujet, mais sans guère de chances de succès, car les députés conservateurs français approuvent l'attitude du gouvernement.

Is ont donné à M. Bowell l'assurance que cela ne leur ferait pas de mal dans la province de Québec; que le clergé aimerait autant courir sa chance avec le parti conservateur qu'avec le parti libéral.

Il n'y a pas de doute que la seule planche de salut qui restera aux catholiques sera l'avènement de M. Laurier au pouvoir. Car si le régime orangiste est maintenu, non seulement les écoles catholiques seront fermées à Manitoba, mais elles seront fermées ailleurs dans les prochains cinq ans.

Il est pitoyable de voir l'indécision et la maladresse du gouvernement à cette session. Il semble n'y avoir aucun programme ministériel arrêté. Le leader de la Chambre est obligé d'avouer qu'il ne sait pas encore quelle mesure ministérielle sera soumise. Les députés conservateurs comprennent leur position et ne soupirent qu'après une chose, la prorogation.

La majorité du gouvernement est tombée, l'autre jour, à 2; hier, elle était de 31.

Un monsieur qui est dans les confidences du gouvernement dit aujourd'hui que le plus loin où le gouvernement ira, avec sa législation réparatrice, ce sera d'exempter les catholiques de Manitoba de payer des taxes pour le soutien des écoles publiques.

Il paraît qu'une promesse a été faite aux orangistes à cet effet. Cela tend à contenir les déclarations du ministre des travaux publics lors de l'adoption du remedial order, quand il disait qu'il craignait que ses collègues ne bornassent leur responsabilité à la transmission de cet ordre à Winnipeg.

F. J. Winyard qui a été arrêté hier, est pour avoir majoré un mandat-poste, a été mis en accusation, ce matin, à la cour de po lice pour faux.

Il a plaidé coupable sur deux chefs et a été condamné à cinq ans d'incarcération au pénitencier de Kingston.

M. Hogg, C. R., qui représentait la Couronne, a dit que les faux étaient faits avec grande habileté.

Pas du tout, a répliqué Winyard. Tout homme d'une intelligence ordinaire aurait pu faire la même chose.

Ceux qui ont lu les remarques de la Patrie, au sujet du dernier diner d'Etat à Spencer Wood, ont pu croire qu'il était un repas absolument gras. Nous devons dire qu'il y avait autant de mets maigres que de viande. De sorte que les convives catholiques qui n'aimaient pas à se prévaloir de la dispense obtenue par Son Honneur, pouvaient faire un excellent repas en poisson.

An reste, il faut remarquer qu'il y avait là autant de protestants que de catholiques, et par conséquent, autant de personnes qui ne pratiquent pas l'abstinence du vendredi que celles qui la pratiquent.

LA FÊTE DU TRAVAIL

Le Conseil Central a décidé de donner un compte-rendu aussi détaillé que le mériterait l'importance de la séance d'hier soir du Conseil Central.

On y a traité de sujets d'un intérêt capital pour la classe ouvrière, entre autres de la fondation d'un organe ouvrier à Québec, question soulevée par l'assemblée de la Feuille d'Éclair.

Le projet est de publier un journal hebdomadaire de huit pages dont la rédaction serait entièrement sous le contrôle du Travail ouvrier.

L'initiative d'une telle œuvre n'a pas besoin d'être démontrée. Sa publication est-elle possible? Je réponds sans hésiter: elle est non seulement possible, mais même facile.

Un comité composé du président, du secrétaire, du trésorier et de MM. J. B. St-Laurent, H. Laforte Langevin, L. C. D. Larochette et P. Lépine, a été nommé pour s'enquérir de l'opinion de toutes les organisations ouvrières de la ville à ce sujet.

Il a aussi incidemment été question de la Fête du Travail.

Le Travail Organisé est bien décidé à donner cette année plus d'éclat que jamais à la fête, mais cette question a été référée à une assemblée ultérieure, les élections des officiers et du Conseil Central devant avoir lieu le 18 courant.

Le Conseil Central a accordé à M. Pierre Lépine, notre rédacteur de ville, le privilège exclusif de publier le Journal de la Fête du Travail.

M. Lépine en a séance tenue soumis le plan.

Le titre sera orné d'un admirable dessin représentant le travail sous toutes ses formes, l'artisan de la charnue et l'artisan de l'industrie couronnés par la main d'une femme. Ce travail remarquable et si bien de circonstance est du crayon d'un artiste de renom M. Charles Huet.

Ce journal contiendra les gravures du premier magistrat de Québec Son Honneur le maire Parent et des officiers du Conseil Central, des articles sur la condition actuelle de la classe ouvrière au Canada et aussi des questions d'intérêt primordial pour les ouvriers et le programme de la Fête du Travail, en anglais et en français.

Ce journal restera, sera conservé par tous les ouvriers comme souvenir de la grande démonstration du Travail Organisé de 1895.

De nouvelles plaintes ont été portées hier soir au Conseil Central contre la manière dont est observée la loi des manufactures.

Il a été résolu d'écrire à M. Ch. T. Côté, l'inspecteur des manufactures, pour le prier de venir donner au Conseil, à sa prochaine réunion, quelques explications sur la mise en vigueur de cet acte.

Le Conseil Central avait demandé au gouvernement fédéral de faire terminer les réparations de nos fortifications. Son secrétaire a reçu pour réponse le cliché ordinaire: "Sans considération."

En attendant, on fait faire les travaux à la Citadelle par des ouvriers travaillant en dehors des limites de la ville et des soldats, au grand détriment des contribuables!

Le comité municipal du Conseil a proposé un certain nombre de clauses qu'il désire voir insérer dans le contrat de franchise de l'Électricité pour la meilleure sauvegarde des intérêts de la ville et de ceux des ouvriers. Ces clauses seront soumises au Conseil de Ville à sa prochaine séance.

La demande du Conseil Central a été partiellement entendue.

La Corporation donne maintenant compensation pour les journaux qu'elle envoie travailler en dehors des limites de la ville sur le parcours de l'aqueduc, mais leur salaire n'a pas été augmenté d'un iota.

Réunions ce soir:

- Assemblée locale Champlain 10391, à la salle Montcalm.
- Union des tapageurs et corroyeurs à la salle Patinoir.
- Réunion demain: Assemblée locale Montgomery 4003.

Manufacture fermée

La fabrication de chaussures Botterell a été définitivement fermée samedi.

Le patron a généreusement donné un mois de salaire de compensation à ses ouvriers.

ARTISAN.

Un ouvrier de Sillery a été assailli hier soir par quatre vauriens près du nouvel escalier, vis à vis la rue Josephine.

Non content de lui avoir infligé plusieurs blessures à la figure et de l'avoir traîné de compagnie par le corps, les assaillants lui ont volé sa montre et quel qu'argent qu'il avait sur lui.

La police a été avertie et ne désespère pas de mettre la main sur les coupables.

Liniment Minard guérit la Grippe.

LA FÊTE NATIONALE

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste et ouvrières s'organisent activement pour célébrer dignement notre fête nationale le 24 juin prochain.

Il y aura dimanche prochain une grande assemblée à ce sujet sur la place Jacques-Cartier. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Dimanche, le 16, grande assemblée à St-Sauveur.

Dimanche, le 23, à 4 h. 30 de l'après-midi rassemblement de tous les patriotes au monument des braves. Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau portera la parole ainsi que M. Adolphe Tanguay, M. P. Le marquis de Lévis sera présent.

Le soir du 23, tous les ouvriers sont convoqués par le Conseil Central à se réunir à la salle Saint-Pierre. Plusieurs orateurs ouvriers, les présidents des sociétés Saint-Jean-Baptiste, M. J. B. Caouette et Ph. Huet porteront la parole.

Le lendemain des Hassards jouera entre les discours.

Nous félicitons le Travail Organisé de cette bonne idée dont il ne serait manquer de lui être tenu compte lorsque viendra la célébration de sa fête. Un bon ouvrier est nécessairement patriote, et nous ne doutons pas qu'un grand nombre ne répondent à l'appel du Conseil Central.

A propos, on nous fait remarquer que le terrain du monument des braves est dans un bien pitoyable état, l'herbe n'a pas même encore été coupée, nous disons. Le comité nommé pour en prendre soin devra le réparer au plus tôt et le mettre dans un état convenable pour la grande démonstration qui se prépare.

UN FAUSSAIRE

Ottawa, 5 juin.

La situation politique se dessine plus nettement depuis la rentrée des chambres, après les quelques jours d'ajournement. L'ignorance dans laquelle tout le monde se trouvait sur l'action que le gouvernement se proposait de faire, quant à la question des écoles, créait un certain malaise et donnait lieu à bien des conjectures. Tout dote semble maintenant être disparu. Les députés conservateurs eux-mêmes admettent dans l'intimité que le gouvernement ne fera rien. Le remedial order n'aura été adopté qu'en vue des élections générales. L'opposition proposera probablement un vote de censure à ce sujet, mais sans guère de chances de succès, car les députés conservateurs français approuvent l'attitude du gouvernement.

Is ont donné à M. Bowell l'assurance que cela ne leur ferait pas de mal dans la province de Québec; que le clergé aimerait autant courir sa chance avec le parti conservateur qu'avec le parti libéral.

Il n'y a pas de doute que la seule planche de salut qui restera aux catholiques sera l'avènement de M. Laurier au pouvoir. Car si le régime orangiste est maintenu, non seulement les écoles catholiques seront fermées à Manitoba, mais elles seront fermées ailleurs dans les prochains cinq ans.

Il est pitoyable de voir l'indécision et la maladresse du gouvernement à cette session. Il semble n'y avoir aucun programme ministériel arrêté. Le leader de la Chambre est obligé d'avouer qu'il ne sait pas encore quelle mesure ministérielle sera soumise. Les députés conservateurs comprennent leur position et ne soupirent qu'après une chose, la prorogation.

La majorité du gouvernement est tombée, l'autre jour, à 2; hier, elle était de 31.

Un monsieur qui est dans les confidences du gouvernement dit aujourd'hui que le plus loin où le gouvernement ira, avec sa législation réparatrice, ce sera d'exempter les catholiques de Manitoba de payer des taxes pour le soutien des écoles publiques.

Il paraît qu'une promesse a été faite aux orangistes à cet effet. Cela tend à contenir les déclarations du ministre des travaux publics lors de l'adoption du remedial order, quand il disait qu'il craignait que ses collègues ne bornassent leur responsabilité à la transmission de cet ordre à Winnipeg.

F. J. Winyard qui a été arrêté hier, est pour avoir majoré un mandat-poste, a été mis en accusation, ce matin, à la cour de po lice pour faux.

Il a plaidé coupable sur deux chefs et a été condamné à cinq ans d'incarcération au pénitencier de Kingston.

M. Hogg, C. R., qui représentait la Couronne, a dit que les faux étaient faits avec grande habileté.

Pas du tout, a répliqué Winyard. Tout homme d'une intelligence ordinaire aurait pu faire la même chose.

Ceux qui ont lu les remarques de la Patrie, au sujet du dernier diner d'Etat à Spencer Wood, ont pu croire qu'il était un repas absolument gras. Nous devons dire qu'il y avait autant de mets maigres que de viande. De sorte que les convives catholiques qui n'aimaient pas à se prévaloir de la dispense obtenue par Son Honneur, pouvaient faire un excellent repas en poisson.

An reste, il faut remarquer qu'il y avait là autant de protestants que de catholiques, et par conséquent, autant de personnes qui ne pratiquent pas l'abstinence du vendredi que celles qui la pratiquent.

LA FÊTE NATIONALE

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste et ouvrières s'organisent activement pour célébrer dignement notre fête nationale le 24 juin prochain.

Il y aura dimanche prochain une grande assemblée à ce sujet sur la place Jacques-Cartier. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Dimanche, le 16, grande assemblée à St-Sauveur.

Dimanche, le 23, à 4 h. 30 de l'après-midi rassemblement de tous les patriotes au monument des braves. Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau portera la parole ainsi que M. Adolphe Tanguay, M. P. Le marquis de Lévis sera présent.

Le soir du 23, tous les ouvriers sont convoqués par le Conseil Central à se réunir à la salle Saint-Pierre. Plusieurs orateurs ouvriers, les présidents des sociétés Saint-Jean-Baptiste, M. J. B. Caouette et Ph. Huet porteront la parole.

Le lendemain des Hassards jouera entre les discours.

Nous félicitons le Travail Organisé de cette bonne idée dont il ne serait manquer de lui être tenu compte lorsque viendra la célébration de sa fête. Un bon ouvrier est nécessairement patriote, et nous ne doutons pas qu'un grand nombre ne répondent à l'appel du Conseil Central.

A propos, on nous fait remarquer que le terrain du monument des braves est dans un bien pitoyable état, l'herbe n'a pas même encore été coupée, nous disons. Le comité nommé pour en prendre soin devra le réparer au plus tôt et le mettre dans un état convenable pour la grande démonstration qui se prépare.

UN JOLI MARIAGE

La société fashionable de la ville a prêté une attention toute particulière à un fort joli mariage qui a eu lieu hier à la Basilique.

Comme nous l'avons annoncé déjà, M. le Dr P. E. Boulanger, de Lévis, a conduit à l'autel Mlle Georgiana Giroux, fille de l'Edmond Giroux, président de la Commission du Havre, Québec, et l'un des directeurs de la banque Union.

M. Boulanger est un médecin d'avenir qui a été complétement ses études en Europe. Il n'y avait pas de garçons et filles d'honneur. M. Edou. Giroux servait de témoin à sa fille et M. O. Boulanger au marié.

La mariée portait un fort joli costume de voyage qui lui allait à ravir.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. V. Faguy, curé de Québec.

Les invités se sont ensuite rendus à la résidence de M. Giroux sur l'Esplanade où un somptueux déjeuner les attendait.

Les nouveaux époux sont ensuite partis par le Pacifique en voyage de noces, accompagnés des souhaits de leurs nombreux amis.

La mariée a reçu un grand nombre de riches et précieux présents.

Nous réitérons aux nouveaux époux, nos meilleurs souhaits de bonheur.

La Banque de Québec

Nous publions dans une autre colonne le dernier rapport annuel de la Banque de Québec.

Peu d'institutions de ce genre peuvent se flatter d'avoir à présenter à leurs actionnaires un budget aussi satisfaisant.

Ce succès provient sans doute de l'habileté et du dévouement des officiers et des directeurs.

Son gérant pendant 30 ans, M. Stevenson, était un excellent financier. Il est remplacé par un homme également remarquable dans la finance, M. McDougall.

Tous les directeurs sont des hommes qui occupent une place importante dans le monde commercial de cette ville.

Ce sont toutes ces garanties qui ont évidemment établi cette clientèle importante que la Banque de Québec compte aujourd'hui.

Ladies' Fancy Fair

INAUGURATION OFFICIELLE DES PAVILLONS

La soirée d'hier

Le programme de ce soir

Grand nombre de spectateurs et promeneurs hier soir à la Tombole.

La Tombole a été ouverte officiellement ouverte par Sir H. G. Joly de Lotbinière, accompagné de lady Joly de Lotbinière, juge en chef Sir Napoléon et lady Casault, M. R. B. Dobell et Mme Dobell, hon. E. J. Casgrain et Mme Casgrain, hon. E. J. Flynn et Mme Flynn, M. Walter Ray, président de la G. A. A., etc.

D'un seul jet, tous les kiosques ont été illuminés. Le coup d'éclat était ravissant. Les eaux de la fontaine tombaient en mille paillettes argentées sous les feux éblouissants des lumières électriques; la fontaine semblait faire la coquette dans sa charmante parure de plans et fleurs disposées sur ses grâces; notre habile fleuriste Mme Lemieux.

Les spectateurs ont fort goûté le concert d'hier soir. Mlle Robitaille a surtout été applaudie.

Ce soir concert de l'Artillerie Royale. Voici le programme:

1. Marche by The Yale Two-step (nouveau), par la fanfare de l'Artillerie Royale.
2. Physical Drill, accompagnée par la fanfare.
3. Solo de xylophone, par le canonier Wallis, accompagné par la fanfare.
4. Exercice à la lance, par les officiers, sous-officiers et hommes de l'Artillerie.
5. Exercice à la baïonnette, accompagnée de la fanfare. Cette partie est tout à fait nouvelle dans les soirées militaires.
6. Solo de cornet, par le canonier Gendreau, accompagné par la fanfare.
7. Sélection, par la fanfare.

Demain, concert des Ministres. Une douzaine de nos plus jolies voix ont promis leur concours.

Les différents pavillons ont été fort achalandés hier soir. Chacun se dispute l'attention du visiteur, par son installation propre. Mais nous devons avouer que les jolies et frais minois du personnel ne contribuent pas peu au charme fascinant qui vous retient dans le Patinoir jusqu'à ce que le God save the Queen vienne vous rappeler qu'il est temps de partir. Chacun s'en va à regret, en se promettant d'y retourner le lendemain.

Contrairement à l'habitude, ces dames ne livrent pas un assaut incessant contre la bourse du visiteur; elles sont toutes disposées à vous livrer l'objet que vous désirez, mais n'importe quel personne. Les bourses les plus modestes peuvent se payer le luxe d'une visite au Patinoir, on les verra d'un tout aussi bon cœur que les plus coûteuses.

Au nombre des dames qui ont été chargées de la table jaune, au pavillon des rafraîchissements, nous devons ajouter les noms de Mme Arthur Picard et Mlle Mlle Leloup omnia involontairement.

Le club du bicyclette de cette ville organise pour demain soir une promenade par parole dans la ville. Départ de la maison du club à 7 h. 45. Après la parade par les rues, les bicyclistes se rendront au Patinoir, descendront de voiture et enlèveront d'assaut la Tombole.

Tous les bicyclistes de Québec et Lévis sont invités de prendre part à cette parade.

Le club de bicyclette est bien décidé à mettre l'épave à la terre et à faire tout en son pouvoir pour aider les dames qui ont si généreusement pris charge de sa table et kiosque.

COLONNE OUVRIERE

CONSEIL CENTRAL

UN ORGANE OUVRIER A QUEBEC

INVITATION A L'INSPECTEUR DES MANUFACTURES

LA FÊTE DU TRAVAIL

Le Conseil Central a décidé de donner un compte-rendu aussi détaillé que le mériterait l'importance de la séance d'hier soir du Conseil Central.

On y a traité de sujets d'un intérêt capital pour la classe ouvrière, entre autres de la fondation d'un organe ouvrier à Québec, question soulevée par l'assemblée de la Feuille d'Éclair.

Le projet est de publier un journal hebdomadaire de huit pages dont la rédaction serait entièrement sous le contrôle du Travail ouvrier.

L'initiative d'une telle œuvre n'a pas besoin d'être démontrée. Sa publication est-elle possible? Je réponds sans hésiter: elle est non seulement possible, mais même facile.

Un comité composé du président, du secrétaire, du trésorier et de MM. J. B. St-Laurent, H. Laforte Langevin, L. C. D. Larochette et P. Lépine, a été nommé pour s'enquérir de l'opinion de toutes les organisations ouvrières de la ville à ce sujet.

Il a aussi incidemment été question de la Fête du Travail.

Le Travail Organisé est bien décidé à donner cette année plus d'éclat que jamais à la fête, mais cette question a été référée à une assemblée ultérieure, les élections des officiers et du Conseil Central devant avoir lieu le 18 courant.

Le Conseil Central a accordé à M. Pierre Lépine, notre rédacteur de ville, le privilège exclusif de publier le Journal de la Fête du Travail.

M. Lépine en a séance tenue soumis le plan.

Le titre sera orné d'un admirable dessin représentant le travail sous toutes ses formes, l'artisan de la charnue et l'artisan de l'industrie couronnés par la main d'une femme. Ce travail remarquable et si bien de circonstance est du crayon d'un artiste de renom M. Charles Huet.

Ce journal contiendra les gravures du premier magistrat de Québec Son Honneur le maire Parent et des officiers du Conseil Central, des articles sur la condition actuelle de la classe ouvrière au Canada et aussi des questions d'intérêt primordial pour les ouvriers et le programme de la Fête du Travail, en anglais et en français.

Ce journal restera, sera conservé par tous les ouvriers comme souvenir de la grande démonstration du Travail Organisé de 1895.

De nouvelles plaintes ont été portées hier soir au Conseil Central contre la manière dont est observée la loi des manufactures.

Il a été résolu d'écrire à M. Ch. T. Côté, l'inspecteur des manufactures, pour le prier de venir donner au Conseil, à sa prochaine réunion, quelques explications sur la mise en vigueur de cet acte.

Le Conseil Central avait demandé au gouvernement fédéral de faire terminer les réparations de nos fortifications. Son secrétaire a reçu pour réponse le cliché ordinaire: "Sans considération."

En attendant, on fait faire les travaux à la Citadelle par des ouvriers travaillant en dehors des limites de la ville et des soldats, au grand détriment des contribuables!

Le comité municipal du Conseil a proposé un certain nombre de clauses qu'il désire voir insérer dans le contrat de franchise de l'Électricité pour la meilleure sauvegarde des intérêts de la ville et de ceux des ouvriers. Ces clauses seront soumises au Conseil de Ville à sa prochaine séance.

La demande du Conseil Central a été partiellement entendue.

La Corporation donne maintenant compensation pour les journaux qu'elle envoie travailler en dehors des limites de la ville sur le parcours de l'aqueduc, mais leur salaire n'a pas été augmenté d'un iota.

Réunions ce soir:

- Assemblée locale Champlain 10391, à la salle Montcalm.
- Union des tapageurs et corroyeurs à la salle Patinoir.
- Réunion demain: Assemblée locale Montgomery 4003.

Manufacture fermée

La fabrication de chaussures Botterell a été définitivement fermée samedi.

Le patron a généreusement donné un mois de salaire de compensation à ses ouvriers.

ARTISAN.

Un ouvrier de Sillery a été assailli hier soir par quatre vauriens près du nouvel escalier, vis à vis la rue Josephine.

Non content de lui avoir infligé plusieurs blessures à la figure et de l'avoir traîné de compagnie par le corps, les assaillants lui ont volé sa montre et quel qu'argent qu'il avait sur lui.

La police a été avertie et ne désespère pas de mettre la main sur les coupables.

Liniment Minard guérit la Grippe.

UN FAUSSAIRE

Ottawa, 5 juin.

La situation politique se dessine plus nettement depuis la rentrée des chambres, après les quelques jours d'ajournement. L'ignorance dans laquelle tout le monde se trouvait sur l'action que le gouvernement se proposait de faire, quant à la question des écoles, créait un certain malaise et donnait lieu à bien des conjectures. Tout dote semble maintenant être disparu. Les députés conservateurs eux-mêmes admettent dans l'intimité que le gouvernement ne fera rien. Le remedial order n'aura été adopté qu'en vue des élections générales. L'opposition proposera probablement un vote de censure à ce sujet, mais sans guère de chances de succès, car les députés conservateurs français approuvent l'attitude du gouvernement.

Is ont donné à M. Bowell l'assurance que cela ne leur ferait pas de mal dans la province de Québec; que le clergé aimerait autant courir sa chance avec le parti conservateur qu'avec le parti libéral.

Il n'y a pas de doute que la seule planche de salut qui restera aux catholiques sera l'avènement de M. Laurier au pouvoir. Car si le régime orangiste est maintenu, non seulement les écoles catholiques seront fermées à Manitoba, mais elles seront fermées ailleurs dans les prochains cinq ans.

Il est pitoyable de voir l'indécision et la maladresse du gouvernement à cette session. Il semble n'y avoir aucun programme ministériel arrêté. Le leader de la Chambre est obligé d'avouer qu'il ne sait pas encore quelle mesure ministérielle sera soumise. Les députés conservateurs comprennent leur position et ne soupirent qu'après une chose, la prorogation.

La majorité du gouvernement est tombée, l'autre jour, à 2; hier, elle était de 31.

Un monsieur qui est dans les confidences du gouvernement dit aujourd'hui que le plus loin où le gouvernement ira, avec sa législation réparatrice, ce sera d'exempter les catholiques de Manitoba de payer des taxes pour le soutien des écoles publiques.

Il paraît qu'une promesse a été faite aux orangistes à cet effet. Cela tend à contenir les déclarations du ministre des travaux publics lors de l'adoption du remedial order, quand il disait qu'il craignait que ses collègues ne bornassent leur responsabilité à la transmission de cet ordre à Winnipeg.

F. J. Winyard qui a été arrêté hier, est pour avoir majoré un mandat-poste, a été mis en accusation, ce matin, à la cour de po lice pour faux.

Il a plaidé coupable sur deux chefs et a été condamné à cinq ans d'incarcération au pénitencier de Kingston.

M. Hogg, C. R., qui représentait la Couronne, a dit que les faux étaient faits avec grande habileté.

Pas du tout, a répliqué Winyard. Tout homme d'une intelligence ordinaire aurait pu faire la même chose.

Ceux qui ont lu les remarques de la Patrie, au sujet du dernier diner d'Etat à Spencer Wood, ont pu croire qu'il était un repas absolument gras. Nous devons dire qu'il y avait autant de mets maigres que de viande. De sorte que les convives catholiques qui n'aimaient pas à se prévaloir de la dispense obtenue par Son Honneur, pouvaient faire un excellent repas en poisson.

An reste, il faut remarquer qu'il y avait là autant de protestants que de catholiques, et par conséquent, autant de personnes qui ne pratiquent pas l'abstinence du vendredi que celles qui la pratiquent.

LA FÊTE NATIONALE

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste et ouvrières s'organisent activement pour célébrer dignement notre fête nationale le 24 juin prochain.

Il y aura dimanche prochain une grande assemblée à ce sujet sur la place Jacques-Cartier. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Dimanche, le 16, grande assemblée à St-Sauveur.

Dimanche, le 23, à 4 h. 30 de l'après-midi rassemblement de tous les patriotes au monument des braves. Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau portera la parole ainsi que M. Adolphe Tanguay, M. P. Le marquis de Lévis sera présent.

Le soir du 23, tous les ouvriers sont convoqués par le Conseil Central à se réunir à la salle Saint-Pierre. Plusieurs orateurs ouvriers, les présidents des sociétés Saint-Jean-Baptiste, M. J. B. Caouette et Ph. Huet porteront la parole.

Le lendemain des Hassards jouera entre les discours.

Nous félicitons le Travail Organisé de cette bonne idée dont il ne serait manquer de lui être tenu compte lorsque viendra la célébration de sa fête. Un bon ouvrier est nécessairement patriote, et nous ne doutons pas qu'un grand nombre ne répondent à l'appel du Conseil Central.

A propos, on nous fait remarquer que le terrain du monument des braves est dans un bien pitoyable état, l'herbe n'a pas même encore été coupée, nous disons. Le comité nommé pour en prendre soin devra le réparer au plus tôt et le mettre dans un état convenable pour la grande démonstration qui se prépare.

UN FAUSSAIRE

Ottawa, 5 juin.

La situation politique se dessine plus nettement depuis la rentrée des chambres, après les quelques jours d'ajournement. L'ignorance dans laquelle tout le monde se trouvait sur l'action que le gouvernement se proposait de faire, quant à la question des écoles, créait un certain malaise et donnait lieu à bien des conjectures. Tout dote semble maintenant être disparu. Les députés conservateurs eux-mêmes admettent dans l'intimité que le gouvernement ne fera rien. Le remedial order n'aura été adopté qu'en vue des élections générales. L'opposition proposera probablement un vote de censure à ce sujet, mais sans guère de chances de succès, car les députés conservateurs français approuvent l'attitude du gouvernement.

Is ont donné à M. Bowell l'assurance que cela ne leur ferait pas de mal dans la province de Québec; que le clergé aimerait autant courir sa chance avec le parti conservateur qu'avec le parti libéral.

Il n'y a pas de doute que la seule planche de salut qui restera aux catholiques sera l'avènement de M. Laurier au pouvoir. Car si le régime orangiste est maintenu, non seulement les écoles catholiques seront fermées à Manitoba, mais elles seront fermées ailleurs dans les prochains cinq ans.

Il est pitoyable de voir l'indécision et la maladresse du gouvernement à cette session. Il semble n'y avoir aucun programme ministériel arrêté. Le leader de la Chambre est obligé d'avouer qu'il ne sait pas encore quelle mesure ministérielle sera soumise. Les députés conservateurs comprennent leur position et ne soupirent qu'après une chose, la prorogation.

La majorité du gouvernement est tombée, l'autre jour, à 2; hier, elle était de 31.

Un monsieur qui est dans les confidences du gouvernement dit aujourd'hui que le plus loin où le gouvernement ira, avec sa législation réparatrice, ce sera d'exempter les catholiques de Manitoba de payer des taxes pour le soutien des écoles publiques.

Il paraît qu'une promesse a été faite aux orangistes à cet effet. Cela tend à contenir les déclarations du ministre des travaux publics lors de l'adoption du remedial order, quand il disait qu'il craignait que ses collègues ne bornassent leur responsabilité à la transmission de cet ordre à Winnipeg.

F. J. Winyard qui a été arrêté hier, est pour avoir majoré un mandat-poste, a été mis en accusation, ce matin, à la cour de po lice pour faux.

Il a plaidé coupable sur deux chefs et a été condamné à cinq ans d'incarcération au pénitencier de Kingston.

M. Hogg, C. R., qui représentait la Couronne, a dit que les faux étaient faits avec grande habileté.

Pas du tout, a répliqué Winyard. Tout homme d'une intelligence ordinaire aurait pu faire la même chose.

Ceux qui ont lu les remarques de la Patrie, au sujet du dernier diner d'Etat à Spencer Wood, ont pu croire qu'il était un repas absolument gras. Nous devons dire qu'il y avait autant de mets maigres que de viande. De sorte que les convives catholiques qui n'aimaient pas à se prévaloir de la dispense obtenue par Son Honneur, pouvaient faire un excellent repas en poisson.

An reste, il faut remarquer qu'il y avait là autant de protestants que de catholiques, et par conséquent, autant de personnes qui ne pratiquent pas l'abstinence du vendredi que celles qui la pratiquent.

LA FÊTE NATIONALE

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste et ouvrières s'organisent activement pour célébrer dignement notre fête nationale le 24 juin prochain.

Il y aura dimanche prochain une grande assemblée à ce sujet sur la place Jacques-Cartier. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Dimanche, le 16, grande assemblée à St-Sauveur.

Dimanche, le 23, à 4 h. 30 de l'après-midi rassemblement de tous les patriotes au monument des braves. Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau portera la parole ainsi que M. Adolphe Tanguay, M. P. Le marquis de Lévis sera présent.

Le soir du 23, tous les ouvriers sont convoqués par le Conseil Central à se réunir à la salle Saint-Pierre. Plusieurs orateurs ouvriers, les présidents des sociétés Saint-Jean-Baptiste, M. J. B. Caouette et Ph. Huet porteront la parole.

Le lendemain des Hassards jouera entre les discours.

Nous félicitons le Travail Organisé de cette bonne idée dont il ne serait manquer de lui être tenu compte lorsque viendra la célébration de sa fête. Un bon ouvrier est nécessairement patriote, et nous ne doutons pas qu'un grand nombre ne répondent à l'appel du Conseil Central.

A propos, on nous fait remarquer que le terrain du monument des braves est dans un bien pitoyable état, l'herbe n'a pas même encore été coupée, nous disons. Le comité nommé pour en prendre soin devra le réparer au plus tôt et le mettre dans un état convenable pour la grande démonstration qui se prépare.

UN FAUSSAIRE

Ottawa, 5 juin.

La situation politique se dessine plus nettement depuis la rentrée des chambres, après les quelques jours d'ajournement. L'ignorance dans laquelle tout le monde se trouvait sur l'action que le gouvernement se proposait de faire, quant à la question des écoles, créait un certain malaise et donnait lieu à bien des conjectures. Tout dote semble maintenant être disparu. Les députés conservateurs eux-mêmes admettent dans l'intimité que le gouvernement ne fera rien. Le remedial order n'aura été adopté qu'en vue des élections générales. L'opposition proposera probablement un vote de censure à ce sujet, mais sans guère de chances de succès, car les députés conservateurs français approuvent l'attitude du gouvernement.

Is ont donné à M. Bowell l'assurance que cela ne leur ferait pas de mal dans la province de Québec; que le clergé aimerait autant courir sa chance avec le parti conservateur qu'avec le parti libéral.

Il n'y a pas de doute que la seule planche de salut qui restera aux catholiques sera l'avènement de M. Laurier au pouvoir. Car si le régime orangiste est maintenu, non seulement les écoles catholiques seront fermées à Manitoba, mais elles seront fermées ailleurs dans les prochains cinq ans.

Il est pitoyable de voir l'indécision et la maladresse du gouvernement à cette session. Il semble n'y avoir aucun programme ministériel arrêté. Le leader de la Chambre est obligé d'avouer qu'il ne sait pas encore quelle mesure ministérielle sera soumise. Les députés conservateurs comprennent leur position et ne soupirent qu'après une chose, la prorogation.

La majorité du gouvernement est tombée, l'autre jour, à 2; hier, elle était de 31.

Un monsieur qui est dans les confidences du gouvernement dit aujourd'hui que le plus loin où le gouvernement ira, avec sa législation réparatrice, ce sera d'exempter les catholiques de Manitoba de payer des taxes pour le soutien des écoles publiques.

Il paraît qu'une promesse a été faite aux orangistes à cet effet. Cela tend à contenir les déclarations du ministre des travaux publics lors de l'adoption du remedial order, quand il disait qu'il craignait que ses collègues ne bornassent leur responsabilité à la transmission de cet ordre à Winnipeg.

F. J. Winyard qui a été arrêté hier, est pour avoir majoré un mandat-poste, a été mis en accusation, ce matin, à la cour de po lice pour faux.

Il a plaidé coupable sur deux chefs et a été condamné à cinq ans d'incarcération au pénitencier de Kingston.

M. Hogg, C. R., qui représentait la Couronne, a dit que les faux étaient faits avec grande habileté.

Pas du tout, a répliqué Winyard. Tout homme d'une intelligence ordinaire aurait pu faire la même chose.

Ceux qui ont lu les remarques de la Patrie, au sujet du dernier diner d'Etat à Spencer Wood, ont pu croire qu'il était un repas absolument gras. Nous devons dire qu'il y avait autant de mets maigres que de viande. De sorte que les convives catholiques qui n'aimaient pas à se prévaloir de la dispense obtenue par Son Honneur, pouvaient faire un excellent repas en poisson.

An reste, il faut remarquer qu'il y avait là autant de protestants que de catholiques, et par conséquent, autant de personnes qui ne pratiquent pas l'abstinence du vendredi que celles qui la pratiquent.

UN FAUSSAIRE

Ottawa, 5 juin.

La situation politique se dessine plus nettement depuis la rentrée des chambres, après les quelques jours d'ajournement. L'ignorance dans laquelle tout le monde se trouvait sur l'action que le gouvernement se proposait de faire, quant à la question des écoles, créait un certain malaise et donnait lieu à bien des conjectures. Tout dote semble maintenant être disparu. Les députés conservateurs eux-mêmes admettent dans l'intimité que le gouvernement ne fera rien. Le remedial order n'aura été adopté qu'en vue des élections générales. L'opposition proposera probablement un vote de censure à ce sujet, mais sans guère de chances de succès, car les députés conservateurs français approuvent l'attitude du gouvernement.

Is ont donné à M. Bowell l'assurance que cela ne leur ferait pas de mal dans la province de Québec; que le clergé aimerait autant courir sa chance avec le parti conservateur qu'avec le parti libéral.

Il n'y a pas de doute que la seule planche de salut qui restera aux catholiques sera l'avènement de M. Laurier au pouvoir. Car si le régime orangiste est maintenu, non seulement les écoles catholiques seront fermées à Manitoba, mais elles seront fermées ailleurs dans les prochains cinq ans.

Il est pitoyable de voir l'indécision et la maladresse du gouvernement à cette session. Il semble n'y avoir aucun programme ministériel arrêté. Le leader de la Chambre est obligé d'avouer qu'il ne sait pas encore quelle mesure ministérielle sera soumise. Les députés conservateurs comprennent leur position et ne soupirent qu'après une chose, la prorogation.

La majorité du gouvernement est tombée, l'autre jour, à 2; hier, elle était de 31.

Un monsieur qui est dans les confidences du gouvernement dit aujourd'hui que le plus loin où le gouvernement ira, avec sa législation réparatrice, ce sera d'exempter les catholiques de Manitoba de payer des taxes pour le soutien des écoles publiques.

Il paraît qu'une promesse a été faite aux orangistes à cet effet. Cela tend à contenir les déclarations du ministre des travaux publics